

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21331**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Génie civil spécialité Architecture, bois, construction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés seront amenés à réaliser les activités suivantes:

- encadrement de techniciens/calculateurs de bureaux d'études,
- coordination et gestion de chantier,
- maîtrise d'œuvre,
- gestion de production,
- conception,
- recherche et développement.

Les compétences évaluées par le titre sont :

- la maîtrise des techniques de conception, de dimensionnement, de réalisation et de contrôle des ouvrages du génie civil (bâtiment, travaux publics) réalisés en bois,
- la capacité d'adaptation aux nouvelles technologies, dont celles liées au développement durable
- la capacité de postuler à une thèse dans le domaine du génie civil

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises, bureaux d'études, bureaux d'ingénierie, maîtres d'œuvre, agences d'architecture et laboratoires de recherche publics ou privés.

- Cadre technique d'études scientifiques et de recherche fondamentale,
- Cadre technique d'études-recherche-développement de l'industrie,
- Cadre technique de la production,
- Cadre technique d'entretien, maintenance, travaux neufs,
- Chef Bureaux d'Etudes,
- Conducteur d'opération,
- Responsable de chantier,
- Conducteur de Travaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1202 : Direction de chantier du BTP

I1101 : Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme comprend une première année de master (semestres 7 et 8) constituée d'unités d'enseignement (UE) obligatoires ou optionnelles suivie d'une seconde année (semestre 9 + stage de quatre à six mois).

Le semestre 7 comprend 7 UE obligatoires (240h, 27 ECTS) et 1 UE à choix (30h, 3 ECTS). Le semestre 8 comprend 4 UE obligatoires (150h, 18 ECTS) et 4 UE à choix préparatoires aux quatre spécialités proposées en deuxième année (120h, 12 ECTS).

Pour la spécialité ABC, le semestre 9 comprend 7 UE obligatoires (360h, 30 ECTS). Le semestre 10 est un stage en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche (4 à 6 mois, 30 ECTS).

S7-

UE obligatoires :

- et outils scientifiques pour l'ingénieur-6 ECTS
- Calcul des structures en élasticité-6 ECTS
- Initiation aux Eléments Finis, Abaqus et Robot-3 ECTS
- Géotechnique-3 ECTS
- Matériaux ; liants hydrauliques-3 ECTS
- Béton armé-3 ECTS

- Langues-3 ECTS

Au choix :

- Projets tutorés-3 ECTS
- Architecture, histoire de la construction, développement durable-3 ECTS
- Introduction au DAO, TP matériaux-3 ECTS
- UE Libre-3 ECTS

S8-

UE obligatoires :

- Calcul des structures en plasticité-3 ECTS
- Matériaux ; bétons, adjuvants, additions-3 ECTS
- Droit, économie, organisation, Bureau d'Etudes Technique-6 ECTS
- Thermique : Théorie-3 ECTS
- Stage-3 ECTS

Au choix :

- Mécanique des sols, TP-3 ECTS
- Fondations superficielles et profondes-3 ECTS
- Stabilité de Talus, Soutènement-3 ECTS
- Géotechnique de l'environnement-3 ECTS
- Introduction aux géosciences-3 ECTS
- Construction métallique-3 ECTS
- Béton Précontraint-3 ECTS
- Construction en bois, construction mixte-3 ECTS
- Conception bâtiments durables, HQE-3 ECTS
- Hydraulique, Aéraulique, CVC, acoustique-3 ECTS
- Comportement mécanique des bétons. Bases-3 ECTS
- Conception, bureau d'étude-3 ECTS
- Procédés généraux de construction-3 ECTS
- Ouvrages d'art-3 ECTS
- Béton Précontraint-3 ECTS
- Réglementation-3 ECTS
- Traitement des sols et des déchets-3 ECTS
- Construction hydraulique-3 ECTS

S9 :

- Matériaux et Caractéristiques-3 ECTS
- Technologies du Bois-3 ECTS
- Technologies du Bâtiment et Structure-3 ECTS
- Technologies du Bâtiment et Confort Habitat-6 ECTS
- Architecture Bois et Développement Durable-3 ECTS
- Projet et Prescriptions-6 ECTS
- Projets et Réalisations-6 ECTS

S10 :

- Langues-3 ECTS
- Stage de 16 à 24 semaines, selon l'origine de l'étudiant -27 ECTS

Le contrôle des connaissances est un contrôle continu.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB), Epinal

Historique de la certification :